

Rapports

Les femmes dans la filière de l'enseignement supérieur

Sommaire

Rapport à Francine
DEMICHEL
Directrice de l'Enseignement
Supérieur
au Ministère de l'Éducation
Nationale,
rendu en octobre 2000, par

- **Laurence BROZE**,
professeure à l'
université Lille 3,
membre de
l'association
"Femmes et
mathématiques"
- **Huguette
DELAVALT**,
professeure
d'université,
représentante de
l'AFFDU au réseau
Demain la Parité
- **Julianne
UNTERBERGER**,
professeure à
l'université de Reims,
membre de
l'association
"Femmes et
mathématiques"

- [Résumé du
rapport](#)
- [Remerciements](#)

- et avec la participation, pour les statistiques, de Sylvie LEVILLAIN, étudiante en MASS à l'Université de Lille 3

**Action pour la
parité - demain la
parité**
mel:

Les femmes dans les filières de l'enseignement supérieur

Résumé du rapport (30 pages)

Introduction

Préambule

Etude détaillée par type d'établissement et par cycle de 1996 à 1999

- 1- Les admis au baccalauréat
- 2- Les Instituts Universitaires Technologiques (IUT)
- 3- Les Sections de Techniciens Supérieurs (STS)
- 4- Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)
- 5- Le premier cycle universitaire (hors IUT)
- 6- Le second cycle universitaire
- 7- Le troisième cycle universitaire
- 8- Analyse régionale

Synthèse

Conclusion

Glossaire

■ INTRODUCTION

Ce travail a été entrepris sur la suggestion de Madame Francine Demichel, directrice de l'enseignement supérieur au Ministère de l'Education Nationale. Il entre dans le cadre des études conduites pour la mise en application de la " Convention pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif " signée en février 2000 entre la Ministre de l'Emploi et de la

Solidarité, le Ministre de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, d'une part, la Ministre déléguée chargée de l'Enseignement scolaire, la Secrétaire d'Etat aux Droits des Femmes et à la Formation Professionnelle d'autre part.

Le système éducatif est l'un des acteurs essentiels pour la réalisation de l'égalité des chances entre les sexes. Toutes ses composantes sont concernées : les élèves et étudiants et tout leur environnement, parents, enseignants, administratifs, à tous les stades c'est à dire du préélémentaire à l'enseignement supérieur. Ce rapport concerne l'après-baccalauréat, c'est à dire les étudiants qui se trouvent dans les Universités y compris les Instituts Universitaires Technologiques (IUT), mais aussi dans les Sections de Techniciens Supérieurs (STS) et les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE). Certains établissements telles les Ecoles d'Ingénieurs n'y figurent pas, uniquement pour des raisons de collectes de données.

Pour remédier aux inégalités existantes, il est indispensable de considérer l'évolution du système pendant un certain nombre d'années pour dégager les tendances et de faire un état des lieux récent. Cet état des lieux doit comporter non seulement les effectifs et la part des femmes, mais donner une image plus complète de la population étudiée en considérant la répartition par sexe dans les divers domaines, l'origine scolaire, c'est à dire la série de baccalauréat, et l'origine sociale avec le PCS des parents suivant le sexe de l'étudiant. Le croisement de ces deux origines permet de visualiser le recrutement masculin et féminin de chaque filière de l'enseignement supérieur. Une étude de la part des femmes dans plusieurs disciplines suivant la région permet aussi de mesurer les inégalités géographiques concernant la participation des femmes à l'enseignement supérieur.

Ce rapport repose entièrement sur les données fournies par les services du Ministère de l'Education Nationale et en particulier de la Direction de la Programmation et du Développement (DPD) qui a fait sur ce sujet de nombreuses études qui ont servi de base à nos réflexions.

L'informatisation récente du recueil des données concernant l'enseignement supérieur nous a permis de disposer d'une masse d'informations pour les quatre dernières années. Mais ce procédé de collecte des données n'a pas encore atteint tous les secteurs, en particulier les Sections de Techniciens Supérieurs (STS), les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE), les Ecoles d'Ingénieurs. De plus, le système universitaire a un tel degré de complexité que la remontée des informations à partir des universités n'a pas toujours l'homogénéité souhaitable. Toutes ces imperfections du système de recueil des données, qui devraient peu à peu s'atténuer et se corriger, font que nous n'avons pas toujours pu réaliser les comparaisons que nous souhaitions car les fichiers concernant des établissements différents ne reposent pas sur les mêmes domaines : publics ou privés, les mêmes aires géographiques : France métropolitaine, ou France métropolitaine +DOM, ou France c'est à dire avec DOM+TOM inclus, et les établissements d'enseignement supérieur dépendent de divers ministères non nécessairement reliés au même système informatique ; c'est ainsi qu'en général les établissements relevant du ministère de l'Agriculture ne figurent pas.

De grandes tendances sont dégagées et nous concluons et proposerons quelques mesures à court et moyen terme pour améliorer la situation et quelques pistes de réflexion pour pérenniser cette évolution vers une réelle égalité des chances entre femmes et hommes.

■ PREAMBULE

RESUME

Les effectifs analysés dans cette étude sont d'importances très différentes selon le type d'établissement.

Si nous considérons la totalité des étudiants post-baccalauréat, en 1999-2000, nous avons environ 1.400.000 étudiants dans les universités (dont 117.000 en IUT), 70.000 dans les CPGE et 240.000 dans les STS. Donc les effectifs universitaires hors IUT représentent les trois quarts des effectifs globaux, l'autre masse importante étant les STS avec environ 14%, les CPGE ne représentant que 4% et les IUT 7%.

Si nous analysons uniquement la partie des études entre les niveaux Bac et Bac+2, c'est à dire le premier cycle universitaire (IUT compris), les STS et les CPGE, le premier cycle universitaire hors IUT représente encore plus de la moitié de cet effectif et les STS le quart.

Nous constatons donc la prééminence en nombre des universitaires (avec ou sans ceux des IUT) dans l'ensemble des étudiants entre Bac et Bac+2 et évidemment encore plus dans l'ensemble de tous les étudiants postbaccalauréat incluant ceux de deuxième et troisième cycles.

Dans ce chapitre nous étudions les variations des effectifs et de la part des femmes dans les universités (hors IUT) pour la France, DOM et TOM inclus, sur une période de 15 ans qui permet de mieux dégager les tendances.

Après une progression importante depuis 1987, la situation s'est inversée dans les années 1993-95. Les universités (hors IUT) ont perdu à peu près 10% de leurs effectifs de premier cycle entre 1993 et 1999. Ceux de second cycle ont commencé à baisser à partir de 1997 ; ceux de troisième cycle n'ont pas encore amorcé de décroissance. La part des femmes dépasse les 50% dans les trois cycles : elle a peu augmenté dans les deux premiers cycles où elle dépasse les 57% en 1999, par contre, en troisième cycle, elle est passée de 39% à 50% en l'espace de 15 ans.

Mais la situation varie beaucoup avec la discipline et le cycle d'études.

Nous distinguerons les STAPS qui, contrairement aux autres disciplines, ont une croissance en effectifs très rapide depuis 5 à 6 ans mais par contre une décroissance de la part des femmes qui est maintenant à peine supérieure à 30% dans les deux premiers cycles, et une part plus grande des femmes en troisième cycle qu'en premier cycle

depuis 1993. Cette discipline devrait faire l'objet d'une étude particulière.

Dans les autres disciplines, la plus forte baisse (-19%) en premier cycle est en sciences. En outre, en dehors des STAPS, c'est seulement en sciences que la part des femmes est inférieure à 40%.

En deuxième cycle, la baisse importante et régulière des effectifs de santé est due à l'évolution du *numerus clausus* en médecine et nous remarquons que la part des femmes croît et atteint 56%, un peu moins qu'en premier cycle.

Enfin pour toutes les disciplines (autres que les STAPS), la part des femmes baisse du premier au troisième cycle et, de même qu'en sciences, elle est en dessous de la barre des 50% en sciences économiques. Mais nous constatons que la différence s'atténue.

Conclusion : Il serait intéressant d'analyser le retournement de tendance qui s'est produit dans les universités dans les années 93-95 et de voir si la répartition dans les divers types d'établissement s'est en même temps modifiée.

■ ETUDE DETAILLEE PAR TYPE D'ETABLISSEMENT ET PAR CYCLE DE 1996 A 1999

■ 1 - LES ADMIS AU BACCALAUREAT

Les données de ce chapitre concernent la France métropolitaine+DOM de la rentrée 1996 à la rentrée 1999.

RESUME

Plus de la moitié des admis au baccalauréat ont un bac général, 30% un bac technologique et 18% un bac professionnel. De 1996 à 1999, le nombre des admis au bac général reste stationnaire, mais augmente pour les bacs technologiques et surtout professionnels, poursuivant l'évolution constatée les années précédentes.

Nous constatons une croissance des effectifs dans toute les séries sauf dans la série S dont l'effectif est stationnaire, la série L et la série STI dont l'effectif en 1999 est inférieur à celui de 1996, malgré une remontée cette dernière année. Les effectifs des femmes et des hommes croissent à l'exception de la série S où seul croît l'effectif des femmes et de la série STI où en définitive l'effectif des femmes en 1999 est légèrement supérieur à celui de 1996. Nous avons donc un léger progrès des femmes vers la section scientifique et la section technologie industrielle.

La part des femmes change peu. Elle croît dans le bac général et le bac technologique mais décroît dans le bac professionnel.

Dans les séries L et SMS où la part des femmes est très forte, la

féminisation a tendance à augmenter encore ; dans la série professionnelle/services la part des femmes décroît légèrement passant au-dessous de la barre des 70%. Dans les séries où elle est inférieure à 50% elle augmente un peu comme en S, mais dans les séries STI et professionnel/ production elle reste très faible, égale ou inférieure à 10%.

Les filles se dirigent davantage vers les séries générales et moins vers les séries professionnelles que les garçons. Elles se répartissent de façon équilibrée dans les trois séries générales mais sont presque absentes des séries STI et Production.

De 1996 à 1999 on note une certaine évolution dans la répartition suivant les baccalauréats. Femmes et hommes se dirigent moins vers le bac général, les femmes vont un peu plus vers les bacs technologiques, les hommes un peu plus vers les bacs professionnels.

Pour le bac général, l'un et l'autre sexe ont une attirance un peu plus grande vers ES. Pour le bac technologique, les hommes délaissent un peu STI pour STT. Pour le bac professionnel, on constate un léger mouvement des femmes et des hommes vers la production, aux dépens des services.

En ce qui concerne l'origine sociale, la catégorie professions libérales/cadres supérieurs fournit un quart des bacheliers mais la part des femmes y est la plus faible (51%), la catégorie ouvriers vient ensuite avec 18% des effectifs et la plus forte part des femmes (57%) si on excepte la catégorie inactifs.

Dans le croisement des origines scolaire et sociale, nous avons une plus grande variété de situations pour les femmes que pour les hommes pour l'ensemble des baccalauréats. Les effectifs les plus importants sont pour le couple (bac général, professions libérales/cadres) mais la suprématie de cette catégorie est plus grande pour les hommes que pour les femmes que nous retrouvons aussi avec des effectifs relativement importants dans (bac général, ouvriers ou employés) et (bac technologique, ouvriers) Les professions libérales/cadres supérieurs dominant dans le bac général principalement en S, la catégorie ouvriers dans les bacs technologique et professionnel. Mais on trouve aussi les catégories ouvriers et employés dans le bac général principalement pour les femmes et quelle que soit la série.

Les admis au baccalauréat peuvent choisir entre plusieurs voies d'enseignement supérieur : celle des universités (hors IUT) ouverte à tous et où la sélection se fait peu à peu au fil des années, et trois autres voies où l'entrée est soumise à une sélection : IUT, STS et CPGE. Ces trois voies ont un cycle court de deux ans. Les IUT et les STS débouchent directement sur la profession, les CPGE ouvrent la voie vers

les grandes écoles.

Il est évident que les différences remarquées dans la répartition des admis au baccalauréat selon la série et selon le sexe vont engendrer des différences dans la répartition des bacheliers entre les différentes voies ouvertes.

■ 2- LES INSTITUTS UNIVERSITAIRES TECHNOLOGIQUES (IUT)

Pour les effectifs, les données concernent les bacheliers de l'année inscrits dans un IUT en France de la rentrée 1996 à la rentrée 1999.

Pour les diplômés, les données concernent les années 1996 – 1997 - 1998

RESUME

L'entrée à l'IUT se faisant par sélection sur dossier et entretien et le nombre de places étant en général prédéterminé, l'évolution des effectifs est donc liée au nombre de places offertes, à l'ouverture ou non de nouveaux départements ou sections. Les effectifs globaux des deux secteurs sont comparables.

Ce qui est important c'est la part que les femmes y prennent et vers quels secteurs, secondaire ou tertiaire, vers quels départements elles se dirigent.

Nous constatons une répartition très différente pour les hommes et pour les femmes : 60% des hommes en IUT secondaire, plus des trois quarts des femmes en IUT tertiaire ; dans les IUT secondaires les femmes sont concentrées dans les départements de sciences de la vie et de chimie, les hommes en électronique et en mécanique et dans les IUT tertiaires 80% des femmes sont dans le département sciences de gestion, les hommes se partageant entre ce département et celui d'informatique.

La diversité des origines scolaires est beaucoup plus grande pour les IUT tertiaires (séries ES, STT, S et aussi L) que pour les IUT secondaires (presqu'exclusivement S et STI).

De plus les répartitions des femmes et des hommes diffèrent. Dans les IUT secondaires, les femmes viennent essentiellement de la série S, les hommes de S et STI. Dans les IUT tertiaires, les femmes viennent des séries ES et STT, très peu de S, les hommes viennent de ES, S et STT.

Toutes les professions et catégories sociales sont représentées dans les IUT. Mais la catégorie professions libérales/cadres supérieurs domine dans les deux secteurs suivie par la catégorie professions intermédiaires pour les IUT secondaires et les catégories professions intermédiaires et

ouvriers pour les IUT tertiaires.

Dans la répartition de chaque sexe, dans les deux secteurs, la partie la plus importante de l'effectif masculin provient de la catégorie professions libérales/cadres supérieurs, alors que pour les femmes ce sont les catégories professions intermédiaires et ouvriers qui dominent.

Les IUT secondaires recrutent principalement sur la série S et sur les catégories professions libérales/cadres supérieurs et professions intermédiaires ; pour les IUT tertiaires, pour les femmes le recrutement se fait surtout sur le bac ES pour les professions libérales/cadres supérieurs et les professions intermédiaires et le bac STT pour les ouvriers ; pour les hommes il se fait surtout sur les professions libérales/cadres supérieurs avec les bacs S et ES.

La répartition des diplômés est très proche évidemment de la répartition pendant la scolarité. Dans le secteur secondaire, les femmes sont diplômées en génie biologique et chimie, les hommes en génie électrique/informatique industrielle et en génie mécanique/productique. Dans le secteur tertiaire, la grande différence est en informatique où l'on retrouve seulement 4% des femmes.

Conclusion :

Il n'y a pas d'évolution significative des parts respectives des femmes et des hommes dans les différents départements d'IUT depuis 1996 . Les stéréotypes de la société sont parfaitement respectés. Les départements féminisés restent féminisés et les départements masculinisés restent masculinisés.

Si le recrutement des IUT secondaires se fait principalement sur la catégorie professions libérales/cadres supérieurs et la série S du baccalauréat, pour les hommes et pour les femmes, le recrutement des IUT tertiaires est plus différencié et ce sont les femmes qui contribuent le plus à la présence des professions intermédiaires, des employés et surtout des ouvriers.

■ 3 - LES SECTIONS DE TECHNICIENS SUPERIEURS (STS)

Les données sur les STS portent sur des domaines différents selon les paragraphes ; ils seront indiqués pour chacun.

RESUME

Les effectifs globaux de la première année de STS (environ 125.000) augmentent régulièrement et la part des femmes y est de 50%.

Plus de 50% des effectifs sont concentrés sur quatre spécialités : deux de 21.000 étudiants environ qui sont comptabilité/gestion et commerce/vente, et deux entre 11.000 et 12.000 qui sont secrétariat/bureautique et agriculture. Parmi les autres, nous citerons celles dont l'effectif est aux environs de 7.000 : technologie de commandes des transformations industrielles, électricité/électronique avec des effectifs en baisse, accueil/hôtellerie/tourisme avec des effectifs en hausse. Entre 3.000 et 5.000 nous avons informatique/traitement de l'information et santé avec des effectifs en hausse.

La part des femmes varie d'une section à l'autre ; certaines sections ont plus de 95% d'un même sexe et donc n'ont pas une réelle mixité ; d'autres sont relativement équilibrées avec environ 30% de l'un des sexes, mais ce qui les caractérise, c'est une augmentation des effectifs et une diminution de la part du sexe déjà le moins présent. C'est à dire que l'augmentation des effectifs renforcent la présence du sexe déjà prépondérant. Brièvement on dira que les secteurs féminisés se féminisent et les secteurs masculinisés se masculinisent encore plus !

Les répartitions diffèrent sensiblement avec le sexe. Les hommes s'orientent principalement dans cinq sections : commerce/vente, agriculture, technologies de commandes des transformations industrielles, électricité/électronique, alors que les femmes choisissent essentiellement trois sections : comptabilité/gestion, commerce/vente, secrétariat/bureautique.

Contrairement aux remarques que nous faisons dans les autres établissements, nous avons ici un choix moins varié pour les femmes que pour les hommes. Ce qui correspond bien à la concentration des femmes sur peu de secteurs professionnels.

Plus des deux tiers des effectifs proviennent des séries de baccalauréat technologique STI et STT. Les hommes dominent très largement en STI, les femmes en STT ; les séries générales ont beaucoup moins d'importance et la série L est représentée presque uniquement par des femmes. La répartition des deux sexes diffère donc beaucoup : plus de la moitié des hommes viennent de la série STI et 22% de STT ; plus de la moitié des femmes viennent de STT, et un quart des séries générales de baccalauréat.

L'étude des PCS des parents montre que la catégorie ouvriers représente plus du quart des effectifs, puis les employés et les professions intermédiaires. La catégorie professions libérales/cadres supérieurs ne représente que 12% de l'effectif total, de même que la catégorie des retraités/inactifs.

La part des femmes varie avec les différentes PCS, elle est de 50% pour les ouvriers et de 54% pour les retraités/inactifs. La plus faible est pour les professions intermédiaires et les professions libérales/cadres supérieurs.

Le croisement des origines scolaire et sociale montre une grande différence entre les sexes. Le recrutement féminin est très concentré sur la série STT du baccalauréat et la PCS ouvriers. Le recrutement masculin est plus diversifié ; il se fait essentiellement sur deux séries de baccalauréat, STI et STT, mais c'est la série STI qui domine ; la PCS ouvriers est la plus représentée mais le recrutement se fait aussi beaucoup sur les professions intermédiaires et les employés.

Une étude de quelques sections particulières dont on précise les origines scolaire et sociale illustre l'ensemble des remarques précédentes :

- Les sections secrétariat/bureautique avec plus de 97% de femmes et électricité/électronique avec plus de 95% d'hommes illustrent la caricature de mixité qui existe dans certains secteurs du système éducatif. La première, féminine, recrute principalement sur le bac STT avec une forte prédominance de la catégorie ouvriers ; la deuxième, masculine, recrute presque exclusivement sur le bac STI avec une prédominance de la catégorie ouvriers mais moins prononcée que dans la section précédente pour les femmes et l'inverse pour les hommes.

- La section informatique/traitement de l'information, où la part des femmes est en 1999 voisine de 30%, a un équilibre relatif entre les sexes, mais c'est l'une des sections où l'effectif croît et la part des femmes décroît fortement. Le recrutement se fait principalement sur la série STT du baccalauréat, la catégorie ouvriers prédomine dans le recrutement féminin, alors que le recrutement masculin se répartit sur les professions intermédiaires, les employés, les ouvriers et les professions libérales/cadres supérieurs.

Si on considère les effectifs en STS toutes années confondues à la rentrée 1999, plus de 90% font un BTS en 2 ans et la part des femmes est de 52%.

Les étudiants en BTSA, dans les établissements dépendant du Ministère de l'agriculture et de la Pêche, publiques et privés, font presque tous le BTSA en 2 ans. La part des femmes est passée de 33% à 35% de la rentrée 1996 à la rentrée 1999.

Conclusion :

Les STS sont une filière courte de l'enseignement postbaccalauréat à finalité professionnelle très marquée. Elles reproduisent en plus

caricatural la division sexuée du monde du travail. Le recrutement se fait sur sélection et la demande dans certains secteurs dépasse l'offre. Ce qui fait que l'entrée dans une STS se fait parfois après un passage en premier cycle universitaire non souhaité.

Les femmes sont très concentrées dans les spécialités relevant du domaine des services plus que de la production. La PCS ouvriers domine dans le recrutement. Une information sur les études postbaccalauréat et sur les débouchés avec une image des professions en accord avec la situation actuelle et non passéiste, dirigée plus spécifiquement vers cette catégorie de la population, serait essentielle pour éviter cette concentration croissante des femmes dans peu de secteurs professionnels et rarement dans le domaine de la production, source d'emploi.

■ 4 - LES CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES (CPGE)

Pour l'évolution des effectifs, les données portent sur les CPGE en France métropolitaine, public et privé, tous ministères sauf agriculture, de la rentrée 1996 à la rentrée 1999. Pour les origines scolaire et sociale, les données portent sur les CPGE publiques de première année en France métropolitaine+DOM (sauf agriculture) et sur la rentrée 1999.

RESUME

En première année, l'effectif total est d'environ 37.000. Les classes scientifiques représentent plus de 60%, les classes économiques & commerciales 22%, les classes littéraires, 18%.

Nous avons dans chaque groupe de classes des situations très tranchées du point de vue des effectifs : un ensemble représentant plus de 85% des effectifs regroupant cinq classes en sciences, deux classes en économiques & commerciales, et une seule en lettres.

Les classes TSI, TPC et TB qui s'adressent aux bacheliers des séries technologiques ont encore des effectifs très réduits.

L'effectif global décroît depuis 1996 avec une baisse de 6% dans les classes scientifiques et une baisse un peu moindre dans les classes littéraires ; il a cependant augmenté dans l'ensemble des classes économiques et commerciales.

La part des femmes varie beaucoup avec les types de préparation . Elle est d'environ 50% dans les classes économiques & commerciales, de 29% dans l'ensemble des sciences, mais de 6% en TSI, 75% en lettres où nous signalons le cas de la préparation à St Cyr où la part des femmes est passée de 6% à 20% entre 1997 et 1999.

Les effectifs féminins ont tendance à moins décroître que ceux des hommes et même à augmenter dans certaines sections scientifiques. Il faut voir si cette tendance se maintient.

Les choix d'orientation des deux sexes sont très différents, les trois quarts des hommes vont en sciences contre moins de 40% des femmes qui, elles, vont en proportions plus grandes en lettres et en sciences économiques.

Les effectifs de deuxième année sont inférieurs à ceux de première année en particulier dans les classes de lettres qui perdent plus du tiers de leur effectif lors du passage en deuxième année, mais plus de femmes (40%) que d'hommes (27%). Sans doute ces classes servent-elles de transition entre le lycée et l'université ou une autre orientation, mais pourquoi les femmes sont-elles si nombreuses à partir?

Les classes scientifiques de sciences " dures " ont des classes de niveau. La part des femmes dans les classes dites de niveau supérieur décroît et est beaucoup plus faible que dans leurs homologues où elle croît. Notons que les effectifs évoluent en sens inverse.

Quel est le rôle de la sélection dans ce phénomène et comment se fait cette sélection ?

Notons la présence de classes économiques & commerciales qui s'adressent à des élèves de STS ; les femmes y sont largement majoritaires.

Les séries de bac conditionnent considérablement les orientations. Le bac S est presque le seul représenté dans les préparations scientifiques et dans les préparations économiques & commerciales section scientifique, le bac ES intervient majoritairement en sciences économiques & commerciales section économique et évidemment le bac L en lettres. Mais on retrouve des bacs S dans d'autres sections comme les lettres par exemple.

On remarque aussi que les femmes vont vers la classe qui recrute majoritairement sur la série de bac qu'elles possèdent mais elles choisissent aussi, en plus grande proportion que les hommes, d'autres filières.

La catégorie prépondérante est professions libérales/cadres supérieurs ; à l'exception des agriculteurs qui ont un effectif très faible, la catégorie qui a le plus faible pourcentage féminin est celle des ouvriers.

Le croisement origine scolaire/origine sociale fait apparaître de grandes différences entre femmes et hommes. Pour les hommes, le bac S est

exclusif et le couple (S, cadres) culmine de très loin. Pour les femmes même si ce couple culmine, vient ensuite un pic (L, cadres) puis (S, professions intermédiaires) et (ES, cadres). Nous avons donc une beaucoup plus grande diversité d'origine scolaire et sociale chez les femmes que chez les hommes.

Conclusion :

̄ Nous avons, avec les CPGE, le troisième cas de recrutement sélectif sur dossier après le baccalauréat. Mais ce cycle de deux ans n'est pas une fin en soi, il ouvre principalement sur les Grandes Ecoles. Les effectifs sont donc liés au nombre de places offertes aux concours d'entrée dans les Grandes Ecoles sur des critères de sélection qui ont plus ou moins de relations avec la profession.

Il faut noter l'énorme suprématie du couple (bac S, professions libérales/cadres supérieurs) dans le recrutement d'une voie qui est encore prépondérante pour parvenir aux plus hauts postes de décision.

Une information particulière sur les débouchés et les carrières que les Grandes Ecoles scientifiques offrent aussi bien aux femmes qu'aux hommes et une modification des critères de recrutement dans cette filière, mettant en valeur une plus grande diversité de compétences et leur complémentarité, pourrait faire évoluer la situation vers un plus grand équilibre femmes/hommes et vers une plus grande ouverture sociale.

■ 5 - LE PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE (HORS IUT)

Les données portent sur le premier cycle universitaire en France de la rentrée 1996 à la rentrée 1999 et sur les diplômes de 1996 à 1998

RESUME

La première partie de ce chapitre concerne uniquement les bacheliers de l'année qui s'inscrivent à l'université (hors IUT).

La baisse du recrutement des nouveaux bacheliers atteint principalement la discipline sciences et structures de la matière qui perd en quatre ans 16% de son effectif. Les femmes dominent en Lettres, Langues et Sciences humaines et en Pharmacie. Mais elles sont peu présentes en STPI et ne progressent pas en SSM.

La répartition entre les disciplines diffère beaucoup selon le sexe : à la rentrée 1999, seulement un quart des femmes mais la moitié des hommes ont choisi sciences ou santé. La situation est inverse pour les lettres et

sciences humaines.

L'ensemble des séries générales de baccalauréat fournit 80% des nouveaux bacheliers entrant à l'université. La série de baccalauréat S fournit plus du tiers des étudiants, ses effectifs dominant de très loin mais sont en forte décroissance, les séries ES et L viennent ensuite, les effectifs de L décroissant, ceux de ES se maintenant. Seule parmi les séries technologiques, la série STT occupe une place non négligeable (10% du total) et fournit un nombre croissant de nouveaux bacheliers s'inscrivant à l'université.

Comme au baccalauréat, la place des femmes est très grande parmi les étudiants provenant de la série L et de la série technologique SMS qui a un très petit effectif, la plus faible est dans ceux provenant de la série S et surtout STI, mais dans ces deux séries elle est plus grande que dans les admis au baccalauréat, ce qui montre la préférence plus grande des filles que des garçons dans ces séries pour l'université.

La catégorie professions libérales/cadres supérieurs domine très largement en effectif toutes les autres catégories, mais la part des femmes y est plus réduite que dans les autres. La répartition ne varie pas fondamentalement avec le sexe ; cependant il y a une proportion un peu moindre de la catégorie professions libérales/cadres supérieurs chez les femmes.

Le croisement des origines scolaire et sociale montre la différence de nature du recrutement des universités selon le sexe. Le recrutement masculin très dominant est constitué de bacheliers S avec comme PCS professions libérales/cadres supérieurs ; il est suivi, mais de loin, par des bacheliers S de la catégorie professions intermédiaires. Le recrutement féminin dominant vient de la catégorie professions libérales/ cadres supérieurs mais avec, dans l'ordre des effectifs, les bacs S, L et ES. les professions intermédiaires viennent ensuite avec les bacs S et L. Donc du point de vue baccalauréat le recrutement féminin est beaucoup plus diversifié mais il est aussi concentré sur la catégorie professions libérales/ cadres supérieurs.

Une étude plus précise des étudiants venant des séries générales et de la série technologique STT met en évidence leur différence d'orientation .

La série ES fournit essentiellement un quart des effectifs de SHS et de droit/sciences politiques. Elle n'intervient pas de façon significative dans les disciplines scientifiques à l'exception de la discipline STAPS.

La série S fournit le plus fort effectif mais il est en diminution importante alors que les effectifs du bac S sont relativement stables. Il y a donc une orientation croissante des bacheliers S hors de l'université. La

série S fournit essentiellement les disciplines scientifiques et de santé ; plus de 90% des nouveaux bacheliers de SSM, SNV, médecine et pharmacie sont titulaires du bac S.

Les effectifs fournis par le bac L sont en baisse, mais aussi ceux du bac L lui-même, ce qui n'était pas le cas pour le bac S. 80% des nouveaux bacheliers L vont en lettres, langues et SHS. Mais aucune discipline n'est monopolisée par le bac L comme c'est le cas des sciences et santé par le bac S.

Les effectifs fournis par le bac STT sont en hausse. et constituent un tiers des effectifs de AES.

L'orientation des femmes est en général plus diversifiée que celle des hommes. Mais c'est parmi les titulaires du bac S que la différence entre les deux sexes est la plus importante : les femmes se répartissent entre les trois principales disciplines scientifiques et les hommes se concentrent sur SSM.

Les effectifs globaux du 1^{er} cycle (hors IUT) ont chuté de 50.000 en 4 ans soit 8% de l'effectif de 1996. Si on inclut les IUT qui sont au contraire en progression la diminution est de 5%.

Les effectifs décroissent surtout en SSM qui a perdu près de 18 000 étudiants soit 22% de l'effectif de 1996.

En dehors des langues et lettres, on constate à nouveau que ce n'est que dans des disciplines les plus féminisées (SHS, SNV, médecine) que la part des femmes augmente (certes légèrement).

Les diplômés à Bac+2 sont en nombre croissant , le plus grand nombre vient de SHS. Ceux de STPI et de STAPS sont de plus en plus nombreux. La part des femmes diplômées est stable mais elle est très légèrement supérieure à celle parmi les nouveaux bacheliers entrant à l'université.

A la lumière des données quantitatives et des remarques faites dans des études de la DPD, nous voyons que, pour remédier à la diminution des effectifs dans le premier cycle universitaire et en particulier en sciences et structures de la matière, une réflexion s'impose sur le contenu et les méthodes d'enseignement des études scientifiques, sur la diversification des secteurs disciplinaires et des formations professionnalisées pour accroître la motivation et l'intérêt des étudiants et en particulier des filles. En outre une information beaucoup plus poussée vers les couches de la population autres que la catégorie professions libérales/cadres supérieurs doit être faite pour leur permettre de mieux connaître le déroulement des études supérieures, leur contenu et leurs débouchés et

donc leur permettre un choix plus éclairé.

■ 6 - LE SECOND CYCLE UNIVERSITAIRE

Les données sur les effectifs concernent la France de la rentrée 1996 à la rentrée 1999, pour les diplômés elles portent sur la France métropolitaine entre 1996 et 1998)

RESUME

L'effectif global de l'ordre de 500.000 en 1996 a baissé de 2% entre 1996 et 1999 mais l'évolution des effectifs est très variable suivant les disciplines : SSM a perdu plus du quart de ses effectifs, mais ceux de STPI ont augmenté de 13% et ceux de STAPS ont doublé.

Le changement le plus important entre le premier et le second cycle se trouve dans le groupe de disciplines scientifiques ; globalement la part de SSM+STPI augmente mais la répartition s'inverse puisqu'en second cycle STPI a un effectif plus grand que SSM.

La part des femmes varie peu dans ce laps de temps ; les seules disciplines où elle est inférieure à 50% se situent en sciences, 40% en SSM, environ 22% en STPI où elle croît lentement, environ 35% en STAPS où elle décroît régulièrement et où les effectifs sont plus faibles.

La moitié des femmes sont en lettres/langues/sciences humaines et sociales et 17% en sciences + STAPS, par contre plus de 40% des hommes sont en sciences + STAPS et un quart en lettres/langues/sciences humaines et sociales.

Les répartitions en premier et second cycles sont très proches mais cependant les différences entre celles des femmes et des hommes en lettres/langues/sciences humaines et en sciences sont moins accentuées en premier cycle. Elles se renforcent donc au passage d'un cycle à l'autre.

Un tiers des effectifs provient de la catégorie professions libérales/cadres supérieurs et ces effectifs sont en augmentation alors que les effectifs globaux diminuent. D'où un renforcement de la suprématie de cette PCS. C'est dans cette catégorie que la part des femmes est la plus faible.

Pour les autres catégories, notons que les effectifs de la catégorie employés croissent alors que ceux des ouvriers décroissent, ce qui fait qu'en 1999, nous avons plus d'enfants d'employés que d'ouvriers ce qui était l'inverse en 1996.

Le nombre de diplômés à bac+4 a augmenté légèrement entre 1996 et 1998 mais il a baissé dans certaines disciplines comme droit/sciences politiques et AES. Le nombre de diplômés en STPI augmente, celui en

SSM diminue mais la différence entre les deux sexes s'accroît.

La part des femmes dans les diplômés est de 58% comparable à celle dans les étudiants. Les différences importantes sont en STPI où elle est inférieure dans les diplômés à celle dans les étudiants et en STAPS où l'on a l'inverse. Mais cette comparaison faite sur les effectifs globaux du second cycle ne permet pas de conclure.

Une étude particulière de l'évolution de l'effectif et de la part des femmes depuis les diplômés à Bac +2 jusqu'à ceux à Bac+4 est faite sur trois exemples de groupes de disciplines.

L'ensemble des trois disciplines : droit, sciences économiques et AES, garde une certaine stabilité, avec une décroissance relative des effectifs de diplômés et de la part des femmes du DEUG à la maîtrise, cette dernière restant toujours supérieure à 50%. Le secteur disciplinaire dominant en droit est sciences juridiques. Pour la discipline sciences économiques/gestion, le secteur disciplinaire sciences économiques domine en DEUG, licence et maîtrise. Le secteur sciences de gestion par contre domine dans la filière IUP et au niveau maîtrise en MSG et en MST. La discipline AES perd un quart de son effectif de diplômés entre le DEUG et la maîtrise.

La discipline SHS est surtout marquée par les variations du secteur " sciences de l'éducation " dont les effectifs, très faibles en DEUG, sont très importants au niveau licence. Entre la licence et la maîtrise, l'effectif de ce même secteur est divisé par cinq, alors que dans les autres secteurs, les effectifs sont divisés en moyenne par deux. Le secteur sciences de l'information et la communication échappe un peu à la loi commune et l'ampleur des variations de ses effectifs est beaucoup moins importante. Dans tous les secteurs ayant des effectifs non négligeables, la part des femmes est toujours supérieure à 50%. Elle culmine à plus de 70% pour les secteurs sciences de l'éducation, psychologie, sciences de l'information et la communication et sociologie/démographie. Mais en général, pour un même secteur disciplinaire, elle est plus faible en maîtrise qu'en DEUG.

La discipline SSM a, en DEUG, trois secteurs disciplinaires : mathématiques (qui en fait ne recouvre que le DEUG MIAS), physique et MASS. Les effectifs des secteurs physique et mathématiques diminuent fortement entre la licence et la maîtrise. La chimie qui apparaît en licence ne compense pas ces pertes. La filière IUP reste très marginale. La part des femmes est supérieure à 50% dans le secteur MASS. En mathématiques, elle approche des 50% en licence mais est inférieure à 25% en magistère et en MST. En physique elle est au voisinage de 38% en DEUG et licence et descend à environ 30% en maîtrise et en magistère. En chimie elle est très voisine de 50% en

licence et maîtrise et de 70% en MST.

En STPI, la situation est très différente. La filière IUP a ici une importance assez grande ce qui n'était pas le cas dans tous les autres exemples que nous avons étudiés précédemment. Au niveau DEUG, elle offre une grande diversité de secteurs disciplinaires que l'on retrouve seulement au niveau licence et maîtrise dans la filière hors IUP, avec en plus l'informatique. La part des femmes est à peu près partout très inférieure à 50%, en particulier en électronique où elle est de 8% dans toute la filière IUP, de 10% en licence et maîtrise et de 16% en MST. En informatique elle est d'environ 15% en licence et maîtrise et 10% en MST.

En conclusion, les études précédentes mettent en évidence essentiellement deux points. Primo, la part des femmes a tendance à s'accroître dans les disciplines comme SHS à effectifs importants et où elle est déjà très forte et aux environs de 70% à 80% ; par contre, dans les disciplines scientifiques, elle n'atteint 50% que dans les secteurs disciplinaires à effectifs très faibles. Secundo, en SHS et en STPI il y a un très grand accroissement d'effectifs entre le DEUG et la licence ; cette variation d'une grande ampleur ne peut s'expliquer que par des entrées à l'université (hors IUT) au niveau du second cycle ou des changements d'orientation entre le premier et le second cycle. Des indicateurs d'accès au second cycle ont été mis au point par les services du MEN/DPD ; mais ces indicateurs ne s'appliquent pas " aux entrées directes en deuxième année (ou après) ". Une étude particulière est donc nécessaire pour compléter l'étude présente. Il est souhaitable aussi, que dans l'application de ces indicateurs, il soit tenu compte des différences de sexe afin de comparer le passage en second cycle des femmes et des hommes.

■ 7 - LE TROISIEME CYCLE UNIVERSITAIRE

Les données pour les effectifs concernent la France de la rentrée 1996 à la rentrée 1999 ; pour les diplômés elles concernent les universités (hors santé) en France métropolitaine de 1996 à 1998.

RESUME

Le secteur santé a une organisation différente des autres disciplines puisque le troisième cycle (hors doctorat) est intégré dans la formation obligatoire et dure plusieurs années. On peut relever que dans ce secteur, les effectifs de troisième cycle sont double de ceux du deuxième cycle et la part des femmes plus faible : elle devient même inférieure à 50% en médecine. C'est en odontologie que l'on trouve la plus petite part des femmes.

Dans la suite, on ne tiendra plus compte du secteur santé.

Les entrées en DESS et DEA sont en fait soumises à une sélection plus ou moins informelle et pour préparer un doctorat il faut être agréé par un professeur. L'étude des effectifs globaux (femmes+hommes) donne une idée de l'offre et du développement du nombre de DESS et de DEA et de leur capacité d'accueil selon les disciplines et secteurs disciplinaires et non, comme pour le premier et le deuxième cycle, uniquement de la répartition plus ou moins volontaire des étudiants selon les disciplines.

L'effectif global est sans grand changement depuis 1996 mais l'évolution est très différente selon les disciplines. En particulier, la baisse est importante en SSM et en STPI et plus pour les femmes (16,5% pour chacune) que pour les hommes.

Si nous comparons avec le second cycle, qui a un effectif trois fois plus important, la répartition entre les groupes de disciplines est bien différente. Notons en particulier la place relativement plus importante en troisième cycle qu'en second cycle de sciences économiques/gestion et celle beaucoup moins importante des langues. Etant données les différences de part des femmes dans les différentes disciplines en second cycle, en particulier son maximum en langues, cette évolution va nécessairement avoir des conséquences sur la part des femmes en troisième cycle.

Entre 1996 et 1999, la part des femmes a peu changé et globalement elle est inférieure à celle en second cycle (50% en troisième cycle, 58% en second cycle). Dans cette période, elle a diminué dans les disciplines où elle est déjà la plus faible : SSM et STPI.

Les répartitions des hommes et des femmes sont ici très dissemblables, puisque, en dehors de SHS et de droit qui sont les plus choisies par les deux sexes, les femmes préfèrent les sciences économiques/gestion puis les lettres et les sciences de la nature et de la vie alors que les hommes choisissent, dans l'ordre, STPI, sciences économiques/gestion, SSM et SNV. Donc en dehors du secteur santé et de SNV, les femmes sont très peu présentes en sciences.

Si nous comparons les effectifs des différents diplômes, la part des femmes est plus importante en DESS (54%) qu'en DEA (48%) et en DEA plus qu'en doctorat (40%), ce qui indique un choix plus important des femmes que des hommes pour les DESS et un départ plus important des femmes que des hommes entre le DEA et le doctorat.

Les secteurs disciplinaires qui développent des DESS et ceux qui développent des DEA sont très souvent différents, ce qui a certainement des conséquences dans les différences de participation des femmes à l'un

ou à l'autre. En sciences économiques/gestion, les DESS sont principalement en sciences de gestion, les DEA en sciences économiques, or en second cycle les femmes se dirigent plus vers la gestion que vers les sciences économiques. En SHS, psychologie et sciences de l'information et la communication dominant pour les DESS, histoire pour les DEA. Or la part des femmes en psychologie et sciences de l'information en second cycle est de 80%. En SSM, les mathématiques ont un peu plus de DESS que les autres secteurs disciplinaires, chimie et physique ont plus de DEA. En DESS, 40% des femmes et des hommes choisissent mathématiques, en DEA 16% des femmes et 25% des hommes choisissent mathématiques. Mais aussi bien en DESS qu'en DEA on notera le petit pourcentage de femmes optant pour la physique en SSM et pour l'électronique/génie électrique en STPI. Soulignons la croissance de la part des femmes en DESS de mathématiques (de 35% à 45%) et en DESS de mécanique (de 16% à 26%) mais sur des effectifs de l'ordre de 400.

La répartition des doctorats est aussi un peu différente. Par exemple en SSM où la chimie dominait en DEA, elle est dépassée par la physique en doctorat. Dans la répartition par sexe, pour les femmes comme pour les hommes les sciences de la vie viennent en tête, puis la chimie pour les femmes, la physique pour les hommes et l'inverse pour la troisième place. Ensuite pour les femmes nous trouvons des secteurs des lettres et de SHS, pour les hommes informatique, mécanique, électronique, mathématiques.

En conclusion, les effectifs dans les différentes disciplines et leurs secteurs disciplinaires dépendent du développement de ces secteurs plus ou moins grand et de leur orientation vers les DESS et les DEA, les DESS à ouverture vers la profession, les DEA débouchant normalement sur un doctorat. Théoriquement, cette répartition prédéterminée des effectifs ne devrait pas influencer sur la part des femmes et les répartitions par sexe.

Les femmes choisissent davantage les DESS que les DEA. Mais la répartition des femmes entre DESS et DEA n'est pas sans liaison avec le développement différent de ses deux diplômes selon les secteurs disciplinaires et avec la part des femmes dans ces mêmes secteurs dans le second cycle. Il faudrait savoir dans quelle mesure les différences d'effectifs prédéterminés des DESS et des DEA jouent un rôle dans cette différence d'orientation entre les femmes et les hommes.

Une plus grande diversification des deux voies modifieraient-elles les tendances de cette orientation ?

Il ne faut pas oublier que le corps professoral des universités est très majoritairement masculin et donc que dans les suggestions, dans les

demandes d'ouverture de DESS et de DEA un biais s'introduit nécessairement.

Enfin les débouchés vers la profession ont aussi leur importance et même si, à ce niveau d'études, les différences entre l'insertion des femmes et celle des hommes dans la vie professionnelle sont moins grandes qu'à un niveau inférieur de formation, il existe encore des différences dans la valorisation des diplômes, les femmes accédant moins au statut de cadres que les hommes.

■ 8 - ANALYSE REGIONALE

RESUME

Les données utilisées ici concernent uniquement les universités (IUT compris) en France métropolitaine à la rentrée 1999.

Nous ne ferons que quelques remarques sur la part des femmes suivant les régions. Une étude plus détaillée serait indispensable.

La part des femmes varie d'une région à l'autre, suivant le cycle et, dans un même cycle, suivant la discipline.

Ainsi si l'on considère les cycles dans leur globalité, certaines régions comme le Nord-Pas de Calais, la Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine, Franche-Comté et Poitou-Charentes ont une part des femmes inférieure à la moyenne nationale quel que soit le cycle.

Mais par contre si l'on considère chaque discipline, par exemple en premier cycle, certaines des régions citées ci-dessus ont une part des femmes supérieure à la moyenne nationale : par exemple Champagne-Ardenne en SSM et STPI, le Nord Pas de Calais est au voisinage de la moyenne en sciences économiques/gestion, et au-dessus en SSM.

Il serait important d'analyser plus en détail toutes ces situations et de déterminer les raisons pour lesquelles dans telle ou telle région les filles se dirigent plus vers certaines disciplines que vers d'autres. Des études régionales, coordonnées sur le plan national, seraient nécessaires pour déterminer les facteurs de l'environnement qui agissent, les expériences qui ont amélioré la place des femmes dans tel ou tel secteur disciplinaire, dans telle ou telle région, afin d'en tirer les enseignements et d'en déduire les actions à mener.

■ SYNTHÈSE

Toutes les données de ce rapport nous ont été fournies par la Division de la

programmation et du Développement (DPD) du Ministère de l'Éducation Nationale. Au début de chaque chapitre, une note indique à quels domaines géographique, administratif, universitaire, ces données appartiennent. La diversité est si grande que les comparaisons sont souvent difficiles et approximatives. Nous le signalerons lorsque ce sera nécessaire dans cette synthèse.

Rappelons que certaines entrées dans l'enseignement supérieur, avec le baccalauréat, sont soumises à sélection, en général sur dossiers et entretiens ; c'est le cas des STS, des CPGE et des IUT. Nous ne considérons pas ici le cas des écoles d'ingénieurs et en particulier celles recrutant au niveau baccalauréat.

L'étude détaillée précédente indique une certaine stabilité dans la part des femmes et leur répartition entre les disciplines. L'évolution, si elle existe, est très lente et, même, on peut dire que la féminisation se renforce dans les sections déjà très féminisées et inversement. Les différences se situent au niveau du choix des secteurs disciplinaires, des baccalauréats dont les entrants sont titulaires et de la profession et catégorie sociale des parents. Soulignons les principaux points noirs dans ces répartitions des hommes et des femmes dans l'enseignement supérieur.

Dans les IUT secondaires la part des femmes est de moins de 20% globalement, mais moins de 10% en électronique, en mécanique, en informatique et en génie civil. Les deux tiers des hommes entrent avec un bac S et un tiers avec un bac STI, plus des trois quarts des femmes entrent avec un bac S et très peu avec un bac STI. Dans la répartition entre les différents secteurs disciplinaires, plus de la moitié des hommes se partagent entre électronique et mécanique, les deux tiers des femmes vont en chimie et sciences de la vie où il y a peu de débouchés actuellement.

Dans les STS, la part des femmes est globalement de 50%. Mais, en fait, la mixité n'existe pas dans certaines sections. Par exemple, en électricité/électronique il y a 4% de femmes et en secrétariat/bureautique 3% d'hommes. Nous avons là une caricature de la division sexiste du monde du travail.

Les différences existent dans l'origine scolaire du recrutement. Plus de la moitié des femmes recrutées dans les STS ont un bac STT, plus de la moitié des hommes ont un bac STI. De plus, les choix des femmes sont moins diversifiés que ceux des hommes ce qui correspond bien à la concentration des femmes dans un nombre réduit de secteurs professionnels.

En ne considérant que les sections ayant des effectifs très importants, en pluritechnologie en mécanique/électricité et en technologie des commandes des transformations industrielles il y a très peu de femmes, elles sont plutôt en accueil/hôtellerie/tourisme ou dans la communication. Les secteurs agriculture et informatique/traitement de l'information sont investis pour plus des deux tiers par des hommes.

Le troisième type de recrutement avec sélection sur dossier est celui des CPGE. Le point noir est celui des sections scientifiques où la part des femmes est globalement inférieure à 30% mais elle est aux environs de 25% pour les sections à dominantes

mathématiques et physique (MPSI et PCSI) et inférieure à 10% dans les sections techniques (PTSI et TSI) qui recrutent surtout sur les baccalauréats où les femmes sont très minoritaires.

Au premier cycle universitaire (hors IUT), la part des femmes est globalement de 60% mais seulement de 30% en SSM et 18% en STPI. L'origine scolaire est aussi différente : la moitié des hommes ont un bac S contre moins d'un tiers des femmes. Peu de femmes ont un bac STI. Dans l'orientation, un quart des hommes vont dans les sections scientifiques à dominante mathématiques, physique et technologie (SSM et STPI) et moins de 10% des femmes.

Le troisième cycle universitaire a un recrutement en général avec sélection. La part des femmes est moindre qu'en premier cycle et surtout elle reste faible dans les mêmes sections qu'en premier cycle. Si on détaille les diverses formations du troisième cycle, on a peu de différences entre DESS, DEA et doctorat. La part des femmes reste faible en mathématiques, en physique et surtout en électronique, en informatique et en mécanique.

Une autre indication nous est donnée par la comparaison des répartitions des femmes et des hommes pour les bourses de DESS et de DEA (tableau en annexe). En DESS, plus des deux tiers des bourses attribuées aux femmes sont en droit/sciences économiques, 10% en lettres et 16% en sciences ; la moitié des bourses attribuées aux hommes sont en droit/sciences économiques, plus du tiers en sciences et moins de 5% en lettres. Pour le DEA, 44% des bourses attribuées aux femmes sont pour droit/sciences économiques, 18% en lettres et 30% en sciences, alors que la moitié des bourses attribuées aux hommes sont en sciences, un tiers en droit/sciences économiques et 8% en lettres.

Si nous comparons l'origine sociale des étudiants avec la répartition suivant les PCS des hommes entre 40 et 60 ans (recensement de 1990) (tableau en annexe, graphique ci-contre), nous constatons un fait bien connu, la sur-représentation de la catégorie professions libérales/cadres supérieurs et la sous-représentation de la catégorie ouvriers à l'entrée dans l'enseignement supérieur à l'exception des STS : un tiers environ de cadres pour les femmes comme pour les hommes à l'université, IUT compris, mais plus de la moitié dans les CPGE et par contre aux environs de 10% en STS où un quart des femmes comme des hommes viennent de la catégorie ouvriers. Les professions libérales/cadres supérieurs représentent 15% de la population masculine entre 40 et 60 ans, les ouvriers 33%. La catégorie employés qui ne figure que pour 8% dans la population considérée est aussi sur-représentée dans l'enseignement supérieur (16% à 18%, moins dans les CPGE : 10%). Ce n'est pas une surprise, mais cela mérite d'être rappelé.

Mais ce qu'il faut noter, c'est que les différences entre le recrutement social des femmes et des hommes se situent essentiellement dans les catégories professions libérales/cadres supérieurs et ouvriers. A l'exception des CPGE, dans les répartitions des femmes et des hommes suivant les PCS des parents, la proportion de femmes issues de la catégorie cadres est inférieure à celle des hommes et, au contraire, la proportion de femmes issues de la catégorie ouvriers est supérieure à celle des

hommes. La différence n'est pas grande, mais elle existe et montre que si la catégorie ouvriers pénètre un peu dans l'enseignement supérieur, c'est plus par les femmes que par les hommes.

Cette remarque est corroborée par la répartition des bourses sur critères sociaux (tableau en annexe). Si nous comparons les répartitions des femmes et des hommes selon les échelons, nous voyons que dans l'ensemble des deux échelons supérieurs nous avons 55% des femmes et 53% des hommes, dans les trois échelons inférieurs nous avons 33% des femmes et 35% des hommes.

Il est intéressant de comparer la part des femmes dans les diverses catégories sociales dans les trois cycles universitaires. Entre le premier et le second cycle (graph. ci-contre), elle baisse pour la plus grande partie des PCS, à l'exception des artisans où elle est stable et des professions libérales/cadres supérieurs où, au contraire, elle est plus forte en second cycle qu'en premier cycle. Mais dans l'évolution entre 1996 et 1999, nous remarquons que la différence s'accroît en particulier pour la catégorie professions intermédiaires pour laquelle la part des femmes était la même en premier et en second cycle en 1996 et est inférieure en second cycle en 1999.

Il est malheureusement impossible de faire une comparaison avec le troisième cycle, les données que nous avons n'étant pas fiables, en particulier parce qu'à ce niveau d'études la PCS est plus souvent celle de l'étudiant lui-même que celle de ses parents. Une étude plus approfondie est nécessaire dans ce domaine.

Le croisement des origines scolaire et sociale donne une image du recrutement de l'enseignement supérieur, c'est à dire que nous indiquons les couples (origine scolaire, origine sociale) ou encore (série du baccalauréat, PCS des parents) qui ont le plus grand effectif

Le baccalauréat étant à la base du recrutement que nous étudions, rappelons que nous avons déjà à ce niveau une première différence dans les origines sociales : les enfants de cadres en série générale, ceux des ouvriers en séries technologiques ou professionnelles. Une deuxième différence se trouve dans les origines scolaires : pour le baccalauréat général, une concentration des hommes sur la série S et une répartition des femmes sur les trois séries et pour les baccalauréats technologique et professionnel, des séries différentes pour les femmes et pour les hommes : STI et production pour les hommes, STT et services pour les femmes.

Il est évident que ces différences entre les deux sexes ont des conséquences sur le profil type de l'étudiant dans une filière déterminée de l'enseignement supérieur.

Dans toutes les filières, à l'exception des STS et des IUT tertiaires, le profil type des étudiants et des étudiantes est (S, cadres). Dans les IUT tertiaires, si le profil des étudiants est toujours (S, cadres), avec (ES, cadres) ensuite, pour les étudiantes c'est (ES, cadres) qui vient en premier avec (STT, ouvriers) ensuite. Dans les STS, le profil masculin dominant est (STI, ouvriers), le profil féminin (STT, ouvriers). Pour les IUT tertiaires et les STS, il serait particulièrement intéressant d'étudier les profils au niveau

des secteurs disciplinaires.

Dans les autres filières, les différences dans les profils apparaissent en seconde position. Ainsi pour les IUT secondaires, nous avons, pour les étudiantes, les professions intermédiaires avec le bac S et pour les étudiants, les cadres ou professions intermédiaires avec le bac STI. Dans les CPGE, la suprématie écrasante du profil (S, cadres) pour les hommes est un peu tempérée par le profil (L, cadres) pour les femmes. En premier cycle universitaire, la diversité des origines scolaires provient des femmes, les cadres associés aux bacs L et ES sont très présents, et les autres catégories sociales sont apparentes, en particulier les ouvriers.

Donc, en dehors des STS où la catégorie ouvriers vient en tête avec un bac technologique, nous avons un recrutement masculin généralement peu diversifié, tempéré par un peu de diversité des origines scolaire et sociale pour les femmes.

L'analyse régionale de la part des femmes montre que l'étude globale pour une région est très nettement insuffisante. La part des femmes varie avec les disciplines d'une région à l'autre et l'on trouve, par exemple, des régions où la part des femmes est supérieure à la moyenne nationale dans les disciplines scientifiques, d'autres dans les disciplines littéraires.

Les régions à gros effectifs sont particulièrement importantes car elles concernent nécessairement beaucoup de femmes. La région Ile de France a un effectif très supérieur à celui des autres régions ; quel que soit le cycle pris dans sa globalité, elle a une part des femmes dans la moyenne nationale ou au-dessus de cette moyenne. Par contre les deux autres régions à gros effectifs, la région Rhône-Alpes et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont en dessous de la moyenne nationale, la première en premier cycle, la seconde en premier et deuxième cycles.

Ces différences sont-elles dues à des facteurs de l'environnement éducatif et de l'environnement économique ou/et à des actions régionales ? Des études régionales sont faites par divers organismes universitaires. Il serait important que les résultats de ces recherches et des actions régionales en faveur d'une plus grande participation des femmes dans tel ou tel secteur universitaire soient regroupés, afin que les uns et les autres bénéficient de l'expérience acquise dans une région.

■ CONCLUSION

Les études sur les étudiants sont nombreuses. La plupart comportent au maximum un chapitre traitant des femmes comme une catégorie particulière parmi d'autres sans croiser cette catégorie, tout de même très spéciale puisqu'elle rassemble plus de la moitié de l'humanité mais aussi des étudiants, avec les autres ; d'autres ne considèrent pas du tout la variable sexe qui pourrait cependant amener des réflexions importantes à une époque où l'on considère que " la participation des femmes à l'activité économique est un puissant facteur d'amélioration de la performance économique des pays développés ". Dans ce travail, nous avons mis la place des femmes et les comparaisons avec celle des hommes au centre de nos réflexions, et nous espérons que cela incitera

les auteurs à dorénavant considérer la variable sexe, non comme une parmi d'autres, mais comme essentielle et à la croiser avec toutes les autres sans exception.

Le service de la DPD du Ministère de l'Education Nationale a un très grand nombre de données informatisées qui mettent en évidence le sexe des étudiants de l'enseignement supérieur. Un très gros effort est fait pour rationaliser et améliorer la collecte de ces données, mais ceci ne concerne encore que les universités. Il est regrettable que l'on ne puisse comparer avec précision les populations des STS, des CPGE et des grandes écoles hors université avec la population des universités, parce que la collecte des données est faite différemment. En ce qui concerne les universités, une difficulté vient aussi du fait que certaines données que nous avons eues concernaient trois domaines géographiques différents : France métropolitaine, France métropolitaine +DOM et France (qui signifie France métropolitaine+DOM+TOM).

Il est souhaitable que l'unification de la collecte des données soit intensifiée, et que ces données soient mises à la disposition du plus grand nombre sous une forme claire et toujours sexuée.

L'étude faite sur le profil type des étudiant-e-s montre le recrutement très majoritaire sur le bac S et la catégorie cadres de l'enseignement post-baccalauréat, à l'exception des IUT tertiaires et des STS. Donc, les jeux sont presque totalement faits avant le baccalauréat, c'est à dire lors de l'orientation en fin de troisième vers les sections professionnelle, technologique ou générale des lycées, puis à l'entrée en première lors de l'orientation vers l'une des séries du baccalauréat et aussi à partir de la catégorie socioprofessionnelle des parents.

Une interrogation s'impose ici, qui n'intéresse pas seulement les femmes, mais dont les conséquences sont importantes pour les femmes : est-il naturel et souhaitable que le recrutement de l'enseignement supérieur scientifique et technologique se fasse très majoritairement sur la seule série S et pour certaines filières presque uniquement sur la catégorie professions libérales/cadres supérieurs? Une tentative de diversification de l'origine scolaire des scientifiques et technologues est faite au niveau des IUT où un tiers des hommes recrutés ont un bac STI, mais très peu de femmes. Dans les autres disciplines, nous avons une plus grande variété d'origine scolaire et le bac S s'y retrouve en quantité non négligeable. Quand à l'origine sociale, les femmes représentent un peu plus que les hommes, mais très modestement, les ouvriers qui sont, en particulier, presque totalement absents des CPGE.

La part des femmes est inférieure à 50% essentiellement dans les disciplines à dominante mathématiques, physique ou technologique et particulièrement faible dans les disciplines qui offrent des débouchés, pour les femmes comme pour les hommes, telles que : électronique et informatique.

Dans la situation actuelle du recrutement de l'enseignement supérieur scientifique et technologique, tant que son entrée est, de fait (et non de droit), quasi réservée aux titulaires du bac S et un peu du bac STI, si l'on veut accroître la participation des femmes à l'enseignement supérieur dans les disciplines scientifiques et technologiques,

il est nécessaire de modifier leur orientation à la fin de la troisième et à l'entrée en première.

Il est indispensable de mener une action au niveau des collèges et des lycées auprès de tous les acteurs de l'orientation, parents, enseignants, conseillers d'orientation, afin que les filles ne soient pas orientées par défaut, mais au contraire encouragées à se diriger vers des voies (actuellement série STI ou série S) qui leur permettent ultérieurement de poursuivre des études supérieures scientifiques ou technologiques. Une information claire et bien adaptée doit être faite sur les études et les débouchés de chaque filière de l'enseignement secondaire et supérieur afin que chaque acteur de l'orientation ait présent à l'esprit, au moment de la décision, toutes les conséquences sur l'avenir de l'élève et toutes les voies qui lui seront ouvertes ou fermées par cette décision. Les enseignants des universités et les professionnels doivent participer à cette information.

Si l'on souhaite réellement modifier le recrutement social de l'enseignement supérieur et en particulier des filières essentielles pour le développement économique et porteuses d'emploi pour les femmes comme pour les hommes, il est indispensable que l'information touche tous les milieux socioprofessionnels. Il faut rappeler que la catégorie dominante, professions libérales/cadres supérieurs est celle qui a le plus accès à l'information et est aussi la plus apte à l'assimiler, ayant elle-même bénéficié de la formation post-baccalauréat.

Une information sur les différentes filières de l'enseignement secondaire, de leurs débouchés vers l'enseignement post-baccalauréat, puis vers la profession, et de toutes les passerelles possibles en particulier d'une filière courte vers une filière longue, doit être faite avec tous les moyens actuels de large diffusion. Mais il est essentiel que cette information soit adaptée aux milieux socioprofessionnels qui n'ont pas eu la chance d'accéder, eux-mêmes, un jour, à l'enseignement post-baccalauréat.

Mais l'orientation des jeunes filles les concerne en priorité.

Les filles réussissent mieux que les garçons au Baccalauréat et obtiennent plus de mentions dans chaque série générale, S, L ou ES. Pourtant elles se dirigent en moins grand nombre vers les filières d'excellence comme les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE), vers les filières avec sélection à l'entrée comme les Instituts Universitaires Technologiques (IUT) et surtout vers les filières débouchant sur des emplois. Ceci rejoint les résultats d'une enquête auprès de lycéens et lycéennes de classes de terminale S sur les études supérieures qu'ils envisagent.

Plusieurs questions se posent : quel est le rôle exact de la sélection ? Est-ce que les filles refusent cette sélection à la sortie du baccalauréat et préfèrent l'université, et alors pourquoi ? est-ce qu'elles ne sont pas encouragées à se présenter et s'autocensurent ? ou est-ce qu'elles ne sont pas sélectionnées malgré leurs bons résultats scolaires ?

Dans les sélections, les critères doivent être définis avec précision et diffusés. Les jurys doivent être paritaires femmes-hommes.

Il est essentiel qu'une information soit donnée à tout le personnel des lycées, enseignants, administratifs, conseillers d'orientation, sur les attitudes différentes des filles et des garçons, soulignées par de nombreuses études sociologiques et de sciences de l'éducation, vis à vis de leurs propres capacités dans les matières scientifiques (sous-évaluation des filles, surévaluation des garçons) et vis à vis de leur futur professionnel.

Les jeunes filles montrent en général, avec un même baccalauréat, plus de diversité dans l'orientation post-baccalauréat que les jeunes gens, et plus d'intérêt pour les secteurs interdisciplinaires et sociaux. Cependant la part des femmes reste faible dans plusieurs secteurs scientifiques ou technologiques de première importance dans la société actuelle. Cette prépondérance réelle de la science et de la technologie dans la société actuelle, et ses enjeux dans les questions d'environnement et d'éthique, davantage mis en évidence dans tout le cours de la scolarité, pourraient susciter des vocations scientifiques parmi les jeunes filles, mais aussi parmi les jeunes gens.

Il est essentiel, tout au long de la scolarité, sous une forme adaptée au niveau scolaire, de montrer l'importance des connaissances scientifiques et technologiques pour débattre des grands problèmes actuels concernant l'environnement et l'éthique et pour participer activement au développement économique, afin de susciter l'intérêt des jeunes et particulièrement des jeunes filles pour les études scientifiques et techniques. La formation des enseignants est ici fondamentale : les connaissances à transmettre ne suffisent pas, il faut aussi savoir montrer tout l'intérêt de l'enseignement dans les grands débats de société qui se déroulent dans l'actualité.

Le rôle des modèles est indéniable à l'âge des collégien-ne-s et lycéen-ne-s. Il est évident que les jeunes filles de parents ouvriers ou employés ont moins de chance que celles d'un milieu professions libérales/cadres supérieurs d'avoir dans leur environnement des femmes de carrière scientifique ou technique.

Il est indispensable que les femmes engagées dans des carrières scientifiques ou techniques, à tout niveau, participent activement à l'information des jeunes filles sur les possibilités de carrière pour les femmes et leur fassent partager leur expérience. Le nombre de ces femmes " modèles " étant encore réduit et chacune d'elles devant assumer l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, la surcharge de travail que cette participation à l'information des jeunes filles implique doit donner lieu à des compensations, soit allègement de service, soit indemnité financière.

La comparaison des différents cycles universitaires montre qu'en général la part des femmes baisse lorsque l'on passe du premier au deuxième cycle, mais plus encore du deuxième au troisième cycle.

A quoi est due cette érosion du pourcentage féminin ? Dans une étude sur " les parcours étudiants ", l'auteur note : " que ce soit au niveau de la prise d'indépendance, du premier enfant, de l'insertion dans l'emploi, l'âge intervient mais de manière et à des degrés différents pour les hommes et pour les femmes ". Mais cette différence

d'interaction entre vie personnelle et vie professionnelle pour les femmes et pour les hommes suffit-elle à expliquer cette diminution de la part des femmes au niveau du troisième cycle ?

Notons que l'entrée en troisième cycle est sélective : nombre de places limitées en DESS, DEA, acceptation par un " patron " pour le doctorat. Le phénomène sélection joue-t-il ici comme précédemment pour l'entrée en IUT et CPGE ? L'offre dans les disciplines scientifiques est-elle suffisamment diversifiée compte tenu de la préférence des femmes pour l'interdisciplinarité, essentielle pour avoir une vue plus large et plus complète des aspects scientifiques de la société actuelle ? En outre il ne faut pas oublier que les recherches scientifiques en laboratoire imposent des contraintes de temps souvent difficiles à articuler avec la vie familiale et de jeunes enfants.

Une diversification et un caractère pluridisciplinaire des offres de DESS et DEA pourraient peut-être permettre à plus de femmes de s'y investir.

Une aide particulière : crèches universitaires, moyens financiers pour des aides familiales, est souvent nécessaire pour encourager les femmes à faire un troisième cycle universitaire.

Dans le contexte actuel, scolaire et professionnel, le problème de la non-mixité de fait de certaines filières de l'enseignement secondaire ou supérieur et le problème des débouchés réels pour les femmes vers des professions traditionnellement " masculines " se posent. Dans quelles conditions peut-on inciter des jeunes filles à s'orienter vers des classes où elles seront très minoritaires et vers des professions dites " masculines " où, seules, des femmes d'une volonté exceptionnelle pourront parvenir à réussir ?

Il est évident que c'est un changement de mentalités qui s'impose dans l'enseignement et dans la vie professionnelle. Mais on ne peut attendre ce changement, qui tarde à venir, sans œuvrer pour l'accélérer et pour augmenter la participation des femmes en particulier dans les études scientifiques et techniques.

Une réflexion sur la mixité devrait être menée en particulier dans les IUFM en formation initiale et continue des enseignants. Il est indispensable que les enseignants connaissent les recherches sociologiques et des sciences de l'éducation sur les attitudes différenciées des filles et des garçons vis à vis de l'enseignement scientifique et de leur avenir professionnel, en particulier lorsqu'ils sont dans une classe à forte majorité masculine, afin d'en tenir compte dans la pratique quotidienne de leur enseignement et dans l'orientation de leurs élèves.

Un travail doit être fait auprès des élèves de tous âges, comme l'indique la convention citée en introduction, au niveau de l'éducation civique et l'éducation à la citoyenneté.

Il est nécessaire de sensibiliser les enfants, dès l'enseignement élémentaire et le collège, à la participation égalitaire des deux sexes à la vie familiale et professionnelle, de faire travailler les élèves de seconde sur des statistiques sexuées

afin qu'ils prennent conscience des inégalités existantes.

Mais au-delà de cette " éducation à la mixité " :

il est indispensable qu'une réflexion soit menée au niveau de l'administration de l'éducation nationale, au niveau des lycées et de l'enseignement post-baccalauréat, avec pour question : Comment parvenir à une véritable " mixité ", c'est à dire au moins 30 à 40% d'un même sexe, aussi bien dans les sections technologiques et professionnelles des lycées que dans certains secteurs disciplinaires de l'enseignement post-baccalauréat, non en attendant l'afflux hypothétique du sexe minoritaire, mais en tenant compte du rapport actuel femmes/hommes dans certaines filières du système éducatif ?

En attendant que cette véritable mixité soit établie :

il est indispensable que les jeunes filles qui s'engagent dans des voies où elles sont minoritaires reçoivent un soutien constant sous forme de tutorat pour les encourager à persévérer et les aider à vaincre les difficultés, matérielles ou psychologiques, qu'elles peuvent rencontrer du fait de la non-mixité réelle.

L'enseignement supérieur a un rôle moteur fondamental à jouer pour attirer et conduire plus de jeunes vers les études les plus élevées et particulièrement les femmes vers les études scientifiques de très haut niveau.

En dehors de ce qui a été signalé ci-dessus, formation initiale et continue des enseignants dans les IUFM, participation à des actions d'information, des actions doivent être conduites :

- auprès des enseignants :

Faire une sensibilisation au problème de l'égalité des chances entre femmes et hommes. Ceci peut être fait par exemple au niveau des Centres d'Initiation à l'Enseignement Supérieur (CIES) pour les moniteurs et les nouveaux maîtres de conférences, mais devrait aussi concerner tous les personnels de l'université. Mixifier le corps enseignant de tous les établissements d'enseignements supérieurs à tous les niveaux de responsabilité pour donner aux étudiants une image de la réalisation de l'égalité des chances femmes/hommes dans l'enseignement supérieur.

- au niveau des sélections :

*Etudier et préciser les critères de sélection
Instaurer des jurys paritaires femmes-hommes*

- auprès des étudiants :

Créer des fonctions de chargée de mission à l'égalité des chances pour agir auprès des étudiants et demander un rapport régulier de tous les établissements d'enseignement post-baccalauréat sur la réalisation de cet objectif de rééquilibrage des effectifs dans toutes les disciplines.

En attendant ce rééquilibrage, avoir une action de tutorat auprès des étudiantes très minoritaires dans certaines filières ou secteurs disciplinaires.

Développer l'information sur les études, les professions et les débouchés en

*collaboration avec les enseignants et les conseillers d'orientation du secondaire.
Faciliter l'articulation de la vie familiale et de la vie d'étudiante en particulier pour le troisième cycle.*

Il est indispensable qu'une coordination sur le plan national soit mise en place pour rassembler les études régionales faites ou à faire pour déterminer les facteurs de l'environnement éducatif et de l'environnement économique qui influencent les différences dans la part des femmes d'une région à l'autre. Ces études doivent aussi mettre en évidence les actions régionales qui ont pu favoriser une plus grande participation des femmes dans tel ou tel secteur disciplinaire afin que l'expérience des uns servent aux autres.

Il est indispensable d'agir aux niveaux des débouchés si on ne veut pas conduire les jeunes femmes vers des voies sans issues, ce qui compromettrait pour de longues années tout progrès dans le sens de l'égalité des chances femmes/hommes dans la vie professionnelle.

Une chasse aux idées reçues et aux préjugés doit se faire partout avec des moyens accrus et surtout dans le monde de l'entreprise et dans la grande presse. Le personnel de l'enseignement supérieur doit y participer activement.

Afin de suivre l'évolution de l'emploi des jeunes diplômées, des études sexuées devraient être faites chaque année au niveau régional puis national, sur l'insertion professionnelle des étudiants entre un et trois ans après leur sortie des établissements d'enseignement supérieur.

Etant donnée la situation actuelle, l'importance du déséquilibre existant dans certaines filières et la lenteur de l'évolution spontanée, il est difficile d'imaginer que l'on puisse arriver à une situation à peu près équilibrée dans un laps de temps raisonnable sans mesures " positives " particulières. En outre, nous avons mis en évidence que si la catégorie socioprofessionnelle ouvriers entre un peu à l'université c'est plus par les jeunes filles que par les jeunes gens. Il est donc particulièrement important de les inciter davantage à se diriger vers les " points noirs " que nous avons signalés où il y a peu de femmes mais des débouchés professionnels.

Il devrait y avoir des bourses spéciales sur deux ans ou quatre ans pour les filles titulaires d'un bac S ou STI se dirigeant

- vers un IUT secondaire ou une STS dans les sections informatique, électronique, mécanique, génie civil ;*
- vers les sections MPSI, PCSI, PTSI et TSI des classes préparatoires aux grandes écoles ;*
- vers le premier cycle universitaire en SSM et STPI.*

Des bourses spéciales devraient être instituées dans les domaines de troisième cycle où

les femmes sont peu présentes et des aides particulières mises en place pour faciliter le travail des jeunes mères de famille.

Une condition essentielle à la parité dans les postes de décision est que les femmes et les hommes puissent faire les mêmes études. Si légalement il en est ainsi, dans les faits de profondes inégalités subsistent. En dehors des raisons éthiques, réaliser l'égalité des chances entre femmes et hommes dans les études supérieures, c'est mieux utiliser tout le potentiel humain et c'est donc aussi une raison d'efficacité. C'est donc un problème humain, économique et social. C'est une question d'égalité dans la citoyenneté.

■ GLOSSAIRE

AES : Administration économique et sociale (*filière universitaire*)

BCPST : Biologie-Chimie-Physique-Sciences de la terre (*CPGE première année*)

BTS : Brevet de technicien supérieur

BTSA : Brevet de technicien supérieur agricole

CEREQ : Centre d'études et de recherches sur les qualifications

CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles

DEA : Diplôme d'études approfondies

DECF : Diplôme d'études comptables et financières

DESCF : Diplôme d'études supérieures comptables et financières

DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées

DEUG : Diplôme d'études universitaires générales

DEUP : Diplôme d'études universitaires professionnalisées

DEUST : Diplôme d'études universitaires en sciences et techniques

DOM : Département d'Outre-mer

DPD : Direction de la programmation et du développement

DPECF : Diplôme de préparation aux études comptables et financières

DTS : Diplôme de technologie spécialisée

DUT : Diplôme universitaire de technologie

EREA : Etablissement régional d'enseignement adapté

ES : Sciences économiques et sociales (*série de baccalauréat général*)

FC : Formations continues

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres

IUP : Institut universitaire professionnalisé

IUT : Institut universitaire de technologie

L : Littéraires (*série de baccalauréat général*)

MASS : Mathématiques appliquées et sciences sociales (*secteur disciplinaire universitaire*)

MIAS : Mathématiques, informatique, application aux sciences (*secteur disciplinaire universitaire*)

MP : Mathématiques et physique (*CPGE deuxième année*)

MPSI : Mathématiques-physique-sciences de l'ingénieur (*CPGE première année*)

MSG : Maîtrise en sciences de gestion

MST : Maîtrise de sciences et techniques

ONEVA : Observatoire national des entrées dans la vie active

OURIP : Observatoire universitaire régional de l'insertion professionnelle

OVE : Observatoire de la vie étudiante

PC : Physique et chimie (*CPGE deuxième année*)

PCS : Professions et catégories sociales
PCSI : Physique-chimie-sciences de l'ingénieur (*CPGE première année*)
PSI : Physique et sciences de l'ingénieur (*CPGE deuxième année*)
PT : Physique et technologie (*CPGE deuxième année*)
PTSI : Physique-technologie-sciences de l'ingénieur (*CPGE première année*)
S : Scientifiques (*série de baccalauréat général*)
SHS : Sciences humaines et sociales (*filière universitaire*)
SMS : Sciences médico-sociales (*série de baccalauréat technologique*)
SNV : Sciences de la nature et de la vie (*filière universitaire*)
SSM : Sciences et structures de la matière (*filière universitaire*)
STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives (*filière universitaire*)
STI : Sciences et technologies industrielles (*série de baccalauréat technologique*)
STL : Sciences et technologies de laboratoire (*série de baccalauréat technologique*)
STPI : Sciences et technologie/sciences pour l'ingénieur (*filière universitaire*)
STS : Section de techniciens supérieurs
STT : Sciences et technologies tertiaires (*série de baccalauréat technologique*)
TB : Technologie et biologie (*CPGE deuxième année*)
TOM : Territoire d'outre-mer
TPC : Technologie, physique et chimie (*CPGE deuxième année*)
TSI : Technologie et sciences industrielles (*CPGE première année*)

Les femmes dans la filière de l'enseignement supérieur

Remerciements

C'est à la demande de Madame Francine Demichel, directrice de l'enseignement supérieur au Ministère de l'Education Nationale, que cette étude a été entreprise et nous lui exprimons notre gratitude pour nous avoir confié ce travail et pour l'intérêt constant qu'elle montre pour nos études. L'appui de Madame Marie-Jo Delord, chargée de mission à la direction de l'enseignement supérieur, est toujours très précieux. Elle nous a ouvert les portes de l'administration et le soin qu'elle apporte toujours à résoudre nos difficultés est essentiel. Nous la remercions très vivement de son aide et de son accueil toujours cordial.

Monsieur Pierre Fallourd, de la Direction de la Programmation et du Développement, nous a introduit dans ce service qui nous a fourni toutes les données de ce rapport. Nous l'en remercions très vivement. Nous remercions tout le personnel du service de documentation qui nous accueille toujours très aimablement et est toujours prêt à nous fournir les documents nécessaires à notre travail. Nous sommes particulièrement reconnaissantes à toutes celles et tous ceux qui, dans une période où ce service est surchargé de travail, sont parvenus à extraire de leurs fichiers les données dont nous avons besoin dans un délai très court, à Sylvie Bernardet, à Brigitte Dethare, à Dominique Hérault, à Caroline Renault, à Naghmeh Robin, à Marc Saillaud et à Emilie Chatillon du service de documentation qui a veillé à l'acheminement de ces données vers nos ordinateurs. Sans l'aide et la bonne volonté de tous nous ne serions pas parvenues dans un délai si court à mener à bien cette étude.